

BP Charpentier Bois



**Bâtiment et Travaux Publics
(construction durable - transition
énergétique – domotique)
| BP - Brevet professionnel**

CODE RNCP n° 41841

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 01/01/2026

Fiche formation mise à jour le 16 janvier 2026

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa LMB Felletin - Felletin

Métiers

- Charpentier

Objectifs de la formation

- Le titulaire de ce diplôme est un professionnel hautement qualifié. Il intervient dans la réalisation, la réhabilitation et la restauration de charpentes et de tous types de structures en bois. Il en assure le suivi et l'entretien. Tout d'abord, il participe au diagnostic de l'existant et à l'étude de faisabilité du projet que ce soit sur du contemporain ou sur des ouvrages du patrimoine architectural. Ensuite, il partage son temps entre l'atelier et le chantier. En atelier, il prépare, organise et prend en charge la fabrication d'ouvrages tels que les escaliers, abris de jardin, revêtements de façade... ; sur chantier, il monte des charpentes, des étalements... Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une PMI du secteur. Après quelques années d'expérience, il évolue vers la qualification de maître ouvrier et assure la fonction de chef d'équipe. Il peut ensuite reprendre ou créer une entreprise.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français : Expression écrite et orale
- Histoire Géographie et Education Civique
- Mathématiques et sciences
- Langue vivante

Domaine Professionnel

- Réalisation d'ouvrages
- Etude des matériaux
- Etude technique
- Gestion d'entreprise – Module création d'entreprise

Poursuite d'études

- BTS Système Constructif Bois et Habitat

Infos pratiques

Pré-requis

Après un CAP

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap
- Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. (Nous consulter)

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (420 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)